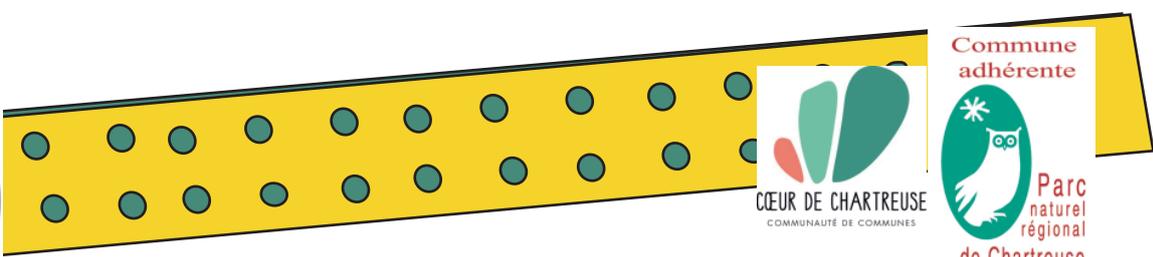




**ST-PIERRE D'ENTREMONT
SAVOIE**



Commune
adhérente



Les clefs de la Tour

n°41 - Septembre 2018

L'édito

Allo ? Y pas de réseau ! Envoie moi un mail !

La téléphonie mobile et l'internet sont maintenant indispensables à tous les niveaux, à l'ère de la dématérialisation. Que nous l'ayons choisi ou pas, nous en sommes tributaires. Transmettre des informations, contacter un service public, connaître et faire valoir ses droits, passer une commande, s'abonner, se renseigner ... ça devient difficile quand on n'a ni internet, ni téléphone mobile. Cette accélération des usages sature les réseaux existants. Et le monde rural en fait les frais car la mise à niveau des infrastructures n'intéresse pas beaucoup les opérateurs. Depuis novembre 2017, les connexions mobile Orange et internet ont été très perturbées, provoquant l'exaspération des abonnés. Ces perturbations étaient dues aux travaux faits par Orange sur ses relais hertziens pour remédier à leur saturation et à la vétusté des équipements. Début mai 2018, Orange a terminé ses travaux. Les débits internet ont pu être débridés, améliorant la capacité des réseaux avec plus ou moins d'ampleur suivant la localisation de l'abonné.

Forts mécontents des dysfonctionnements, quelques habitants ont initié une lettre pétition qui a recueilli 300 signatures. Nous avons relayé ces réclamations auprès d'Orange et réclamer un dédommagement. Le 24 août dernier, avec les maires d'Entremont le Vieux et St Pierre d'Entremont Isère, nous avons rencontré les directeurs des relations collectivités Orange de Savoie et Isère. Orange refuse tout dédommagement automatique de tous les abonnés par crainte de généralisation d'une telle mesure mais accepterait les demandes individuelles, même si elles sont faites à partir d'un courrier type.

En ce qui concerne l'amélioration de la couverture mobile, ce point se discute en ce moment au niveau national. Les départements de l'Isère et de la Savoie estiment que notre territoire est bien couvert alors qu'il n'en est rien. Couvrir les centres-bourgs ne suffit pas en milieu rural, car il y a davantage d'habitants dans les hameaux que dans les bourgs. Nous avons pris rang pour bénéficier d'une meilleure couverture mais ça se bouscule au portillon. Nous devons rester mobilisés pour que notre situation soit réellement prise en compte dans un délai acceptable.

Brigitte BIENASSIS

Le camping est labellisé Tourisme et handicap

Le label «Tourisme & Handicap» a pour objectif d'apporter une information sur l'accessibilité des sites et équipements touristiques pour tous les types de handicaps. Il permet de développer une offre touristique adaptée et intégrée à l'offre généraliste, sans oublier que ces actions aident la clientèle familiale ainsi que les seniors.

Il s'agit d'une démarche volontaire de l'équipe municipale qui a aménagé le camping et former le personnel pour recevoir les personnes à mobilité réduite (PMR) et/ou en situation de handicap : accessibilité au bâtiment d'accueil, emplacements réservés près du bâtiment d'accueil, sanitaires

aménagés (douche, évier bas, interrupteurs, etc.), informations écrites adaptées (pictogramme, taille des lettres), passerelle et cheminement piéton le long du Cozon pour accès au bourg.



Le label a été attribué au camping municipal le 2 juillet 2018 pour une durée de 5 ans. Cette année, le camping a pu accueillir quelques personnes à mobilité réduite, nous espérons qu'elles seront plus nombreuses l'année prochaine.

Deux nouvelles recrues à la mairie : bienvenue à Valérie Bonamy et Bruno Chabriand



Valérie Bonamy

Secrétariat : Au 1er septembre, Valérie Bonamy a rejoint le secrétariat. Elle vient du Syndicat des Energies de l'Isère. Elle remplacera Virginie Boehm qui a été mutée au syndicat mixte de la Dune du Pilat. Nous remercions Virginie pour son efficacité et son dynamisme.

Cantine scolaire : en accord avec la commune de St Pierre Isère, nous avons recruté Bruno Chabriand comme cuisinier. Sa mission : préparer de bons petits plats à nos chers bambins à base de produits locaux.



Bruno Chabriand

ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

La cantine en cuisine locale, rien que pour nos enfants.

Lundi 3 septembre 2018, les premiers repas fabriqués sur place sont arrivés sur les tables de la cantine scolaire. Une équipe au service des enfants avec en cuisine, Bruno Chabriand, le cuisinier et Karine Liottard, son aide cuisinière et au service et à l'accompagnement des enfants : Delphine Dupraz, Gaëlle Cuquat, Marie-Line Geay et Céline Séveran.

L'objectif est une utilisation maximale de produits frais, locaux et bio, pour des menus équilibrés, variés et adaptés, avec une hygiène alimentaire scrupuleusement respectée. Du projet jusqu'aux 1er repas servis, cela aura nécessité l'implication des élus des deux communes, du personnel de la cantine, des parents d'élèves, du Parc de Chartreuse et des producteurs locaux. Le but est d'orienter les enfants vers l'apprentissage du goût, le respect de la nourriture, la découverte de nouveaux produits grâce à des actions pédagogiques en liaison avec l'équipe pédagogique et/ou

les producteurs locaux et avec pourquoi pas la participation ponctuelle des parents et des enfants à la constitution et production de plats et menus.

Avec l'équipement multi activité intercommunal, la bibliothèque, la cantine et bien sûr l'école, les élus des deux communes espèrent conforter et pérenniser un groupe scolaire vivant, ouvert et profitable à tous.



L'équipe cantine : Karine, Marie-Line, Bruno, Delphine, Gaëlle et Céline

Camping municipal, communication et promotion au programme 2018

Le camping municipal a connu une bonne fréquentation cet été, due notamment à l'épisode caniculaire. Les vacanciers sont venus chercher le frais dans notre vallée. De nombreux campeurs arrivent « par hasard » au camping mais décident d'y rester plusieurs jours, car ils s'y sentent bien et ont accès à tous les services à proximité.

Au fil des années, les avis des campeurs nous aident à améliorer leur accueil. Nous avons



souhaité cette année promouvoir le camping afin de le développer et d'augmenter sa fréquentation, bénéfique pour l'ensemble du village.

Nelly Kopertowski, l'agent d'accueil cette saison, a travaillé sur la communication et la promotion : création d'une page Facebook, inscription du camping sur des sites Internet dédiés, création d'un logo, ébauche d'une plaquette de présentation, questionnaire de satisfaction etc.

Dernière modification du Plan Local d'Urbanisme avant l'arrivée du PLU intercommunal

Depuis le transfert de la compétence PLU à la Communauté de communes en 2014, toute modification des PLU communaux reste possible si la procédure est menée par la CCCC. En 2016, nous avons initié une modification simplifiée de notre PLU auprès de la CCCC. Au terme de la procédure, les modifications ont été validées et sont applicables au 20 juillet, en attendant la mise en place du PLU prévue pour 2020.

Les évolutions portent sur les points suivants :

- Corrections d'erreurs matérielles et d'incohérence sur les secteurs : Le Bournant, Ferney, Bazinière, Combettes, Pré

Berge, Berlottet, Pierre Feu, La Tronche, Au Pin et La Platière.

- Mise à jour de l'emplacement réservé n°13 à Plan Champ suite aux acquisitions réalisées par la commune, et de la Zone AU au Téchet, suite à sa viabilisation

- Modifications du règlement sur les toitures : autorisation de l'essendole (tuile de bois, matériau traditionnel) dans tous les secteurs et de tôle bac acier en zones A, afin de simplifier la construction des bâtiments agricoles. Suppression des exigences en matière de dimensions des fenêtres de toit.

CCCC : communauté de communes Coeur de Chartreuse

Le maquis de Chartreuse, un devoir de mémoire

Le 2 juin dernier sous un soleil radieux, la commémoration du maquis de Chartreuse a été une belle réussite grâce au soutien financier du Parc de Chartreuse et de Saint-Pierre d'Entremont Savoie et Isère, à la participation active de l'office de tourisme, à l'implication des bénévoles de Saint Même et de Gacomini Events (sonorisation) et grâce au public venu nombreux.

L'association "la manivelle" nous a laissé grimper sa traction des lettres FFI et l'association "dissidence 44" a exposé tout le week end dans la prairie du Cirque, différents matériels de la seconde guerre mondiale (radio, armes, tenues et documents, campement typique de page 2/4

maquisards). Un bon nombre de visiteurs a pu apprécier la connaissance sans faille des intervenants (tous descendants de résistants du Vercors et de la Drôme).

L'an prochain, nous renouvellerons cette commémoration pour continuer sans relâche à mettre en lumière ces héros de notre sombre passé. Bien plus qu'un devoir de mémoire, ces commémorations donnent un sens aux fameuses paroles "plus jamais ça". Il faut que les générations qui ont eu la chance de ne pas connaître la guerre, aient conscience que rien n'est jamais acquis.

On ne protège que ce que l'on aime, on n'aime que ce que l'on connaît, on ne connaît que ce que l'on apprend

Les clefs de la tour n°41 - Sept 2018

PROJETS ET AMENAGEMENTS

Réseaux du Pré du Comte, la première tranche de travaux lancée début septembre

L'importante opération d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs présentée dans le précédent numéro des Clefs de la tour va entrer en phase de chantier. En effet, début septembre, les travaux de la tranche 1 doivent être engagés pour une durée de 3 mois, jusqu'à l'entrée dans l'hiver. Cette tranche concerne le bas du lotissement du Pré du Comte, de la connexion avec la route du Replat à celle avec le lotissement voisin de

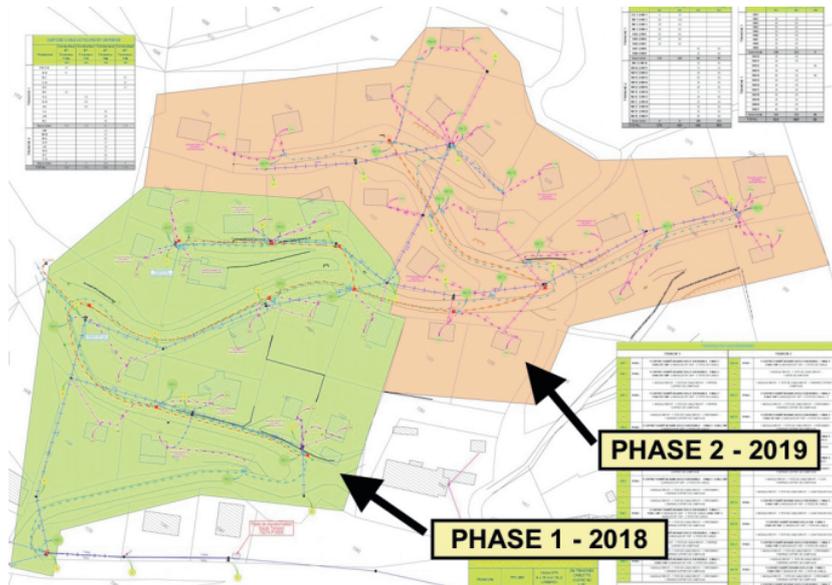
Roche-Veyrand, compliquant l'accès à l'ensemble des habitations du versant, y compris celles du lotissement des Gentianes.

La pose des conduites d'égoût et des fourreaux pour les réseaux secs va nécessiter la fermeture de la route du Pré du Comte en journée, entre 8h et 17h pendant une grande partie des travaux ; seuls les véhicules de secours seront autorisés à passer. L'accès sera rétabli toutes les nuits, ainsi que les week-ends.

Cette contrainte lourde va obliger les habitants à s'organiser pour « libérer » leurs véhicules avant la fermeture du matin ou les laisser sur le parking de l'école la veille au soir, en cas de déplacements en journée.

En tout état de cause, tout sera mis en œuvre par les entreprises intervenant sur le chantier pour minimiser le plus possible la gêne occasionnée aux riverains, mais seul le sens civique de chacun permettra de vivre cette période un peu pénible de la meilleure des manières.

Après l'indispensable pause hivernale, la tranche 2 sera lancée au printemps 2019, pour 3 mois, et concernera la partie haute du lotissement.



Les deux tranches de travaux au lotissement "Le Pré du Comte"

Le bruit qui court sur l'atelier de transformation collectif

La commune veut créer un atelier de découpe de viande dans le bourg.

VRAI : Lors de la démarche participative (ouverte à tous) sur le devenir des bâtiments communaux vacants, les participants ont identifié le besoin de créer un atelier de transformation de produits agricoles pour les agriculteurs locaux qui pourrait être construit en lieu et place de la "Maison Blanche".

FAUX : Ce projet n'est pas porté par la commune mais par la douzaine d'agriculteurs concernés. Il est accompagné par le Parc de Chartreuse. Ce n'est pas un atelier de découpe de viande mais de transformation collectif de produits agricoles variés (légumes, petits fruits, escargots, bêtes de réforme, plantes aromatiques, miel ...).

Quel intérêt pourrait avoir la commune de créer un atelier viande alors qu'il existe déjà une boucherie dans le bourg et un atelier viande au Chenevey ?

Certains producteurs transforment actuellement leurs produits chez eux et les commercialisent déjà dans les commerces du village. Cet atelier pourrait conforter leur activité. Il pourrait aussi accueillir des stages de cuisine, de confection de confiture ou de conserve, ... Encore un équipement qui pourrait contribuer au développement local, mais il reste encore du pain sur la planche !

Comment sont financés les projets communaux ?

Pour maintenir le dynamisme local et l'attractivité de son territoire, l'équipe municipale a fait le choix d'investir dans des équipements de base et infrastructures, et dans le maintien de son patrimoine (école, locaux associatifs, appartements, STEP, centre technique, réseaux, voiries). Ces investissements ne seraient pas possibles sans l'aide des financeurs publics. Pour chaque projet, la commune recherche des financements auprès du département (FDEC Fonds départemental d'équipements des communes), de la préfecture (DETR dotation d'équipements des territoires ruraux), de l'Etat (TEPCV Territoire à Energie Positive pour la croissance verte) et de la

Région (contrat ambition région, contrat ruralité), de l'Agence de l'Eau, du SDES Syndicat départemental des énergies de la Savoie, ...

La plupart de ces aides sont cumulables permettant de monter le taux de subvention jusqu'à 80% au maximum.

Ainsi, la réfection des toitures de 3 bâtiments communaux, réalisée en 2017/2018 pour 228 000 € HT a été financée à 80% en cumulant le FDEC, le TEPCV et la DETR. La réfection de l'éclairage public aux Grattier et St Même, réalisée en 2018 pour 11 000 € HT a été financée à 62% (TEPCV et SDES). La création du réseau d'assainissement collectif au Pré du Comte et l'enfouissement des réseaux secs programmés sur 2018 et 2019, pour un montant de 637 000 € HT, est financé à 67% par l'Agence de l'eau, le Département, la DETR, le SDES et Orange.

De cette façon, c'est la solidarité des européens, des habitants de la France, de la Région et du Département qui s'exerce.

Citoyenneté et environnement

Le SDES a présenté ses préconisations pour améliorer les performances énergétiques du patrimoine communal.



le centre technique municipal

Economie d'énergie : vers un plan d'actions progressif

Elles portent sur les trois bâtiments énergivores : la Maison Hermesende, la Mairie et le centre technique municipal.

Le 1er scénario consiste en des actions simples pour un montant d'environ 11 000 € HT et permettant 25% d'économie d'énergie : isolation des stations de chauffage et canalisation, isolation murale à l'arrière des radiateurs, réfection des joints des portes et fenêtres, optimisation de la régulation, remplacement de portes, remplacement ou isolation des ballons d'eau chaude sanitaire, remplacement des luminaires intérieurs.

Les scénarios 2 et 3 portent sur des travaux de plus grande ampleur : isolation des murs extérieurs, des planchers hauts et bas, remplacement des menuiseries (centre technique).

Les actions simples pourraient être engagées rapidement sur ces 3 bâtiments, puis la priorité sera le centre technique dont la réfection de la toiture devient prioritaire.

Décharges sauvages - facturation intervention

A regret, nous constatons de plus en plus de dépôts sauvages de déchets ménagers et autres autour des points de collecte d'ordures ménagères et de tri sur le territoire du coeur de Chartreuse et notamment sur la commune. Le conseil municipal a donc décidé que le nettoyage et la remise en état des terrains souillés seront refacturés aux contrevenants sur la base des tarifs suivants : 50 € de l'heure comprenant le trajet aller et retour à la déchetterie avec un minimum forfaitaire fixé à 100 €. Pour le bien être de tous, nous vous rappelons que la déchetterie de St Pierre est ouverte le mardi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.



Rézo Pouce, c'est parti !

Nous en avons parlé dans le bulletin municipal de décembre et ça y est l'auto-stop organisé sur le territoire est lancé. Sur la commune, 4 arrêts seront bientôt opérationnels :

- Sur le parking place René Cassin
 - En face du cabinet des kinés
 - A l'entrée de Saint Même d'en bas
 - à la sortie de St Même d'en haut
- Des panneaux matérialiseront ces arrêts sur place.



Pour profiter de ce réseau n'hésitez pas à vous inscrire sur le site internet www.rezopouce.fr

L'éclipse de Lune, une belle soirée malgré les nuages !

L'éclipse totale de Lune du 27 juillet aura eu la particularité d'être la plus longue du 21e siècle. La Lune était quasiment à sa distance maximale de la Terre au moment de l'éclipse qui a duré 6 h 14 min pour une phase de totalité de 1 h 43 min. Malheureusement les nuages auront un peu gâché la fête, ne nous laissant observer la couleur rouge de la Lune que pendant quelques minutes.

Heureusement Olivier Deroo a pu nous faire une présentation remarquable avec ses maquettes et son jeu de lumière sur ce

phénomène ainsi que sur le fonctionnement de notre belle planète. De quoi éclairer un peu plus notre savoir en astronomie. Les 2 films proposés auront également conquis la curiosité des personnes présentes ce soir-là. Environ 70 personnes auront profité de cette animation astronomique entre la salle Notre Dame et le parking de l'école. Un pot offert par la commune aura fait patienter le public empressé d'observer ce jeu de cache-cache à travers les télescopes et les jumelles.

ETAT CIVIL DECES

William Beaumont est décédé le 7 juillet 2018

AGENDA

Conseil Municipal : 25 septembre, 24 octobre, 27 novembre, 20 décembre

Conseils de hameaux : le 6 octobre à 14h30 / la Fracette et à 17h / Saint-Même,

le 13 octobre à 14h30 / Le Bourg et à 17h / les Vincent et les Bandet (regroupés).

Horaires de la Mairie : Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - **Accueil téléphonique** du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - **Permanence du maire** le samedi de 9h à 11h

Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

Web : <http://www.saintpierredentremont.org/savoie/> - **courriel** : contact@saintpierredentremont.org